



Organisation des
États Américains



COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME (CICTE)

QUATORZIÈME SESSION ORDINAIRE
les 20 et 21 février 2014
Washington, D.C.

OEA/Ser.L/X.2.14
CICTE/INF.5/14
25 février 2014
Original: anglais

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME POUR LA PÉRIODE 2014-2015

(Prononcé par Son Excellence, l'Ambassadeur Allan Culham,
Représentant permanent du Canada près l'OEA,
au cours de la Première Séance plénière tenue le 20 février 2014)

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU
COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME
POUR LA PÉRIODE 2014-2015

(Prononcé par Son Excellence, l'Ambassadeur Allan Culham,
Représentant permanent du Canada près l'OEA,
au cours de la Première Séance plénière tenue le 20 février 2014)

Votre Excellence Monsieur Albert Ramdin, Secrétaire général adjoint de l'OEA,

Vos Excellences les Chefs de délégations à la Quatorzième Session ordinaire du CICTE,

Mesdames et Messieurs les Ministres des gouvernements des États membres de l'OEA,

Vos Excellences les Représentants permanents des États membres de l'OEA,

Distingués représentants des Observateurs permanents près l'OEA,

Votre Excellence l'Ambassadeur Adam Blackwell, Secrétaire à la Sécurité multidimensionnelle,

Monsieur Neil Klopfenstein, Secrétaire exécutif du CICTE,

Estimés délégués et hôtes spéciaux,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur et le privilège d'assumer les fonctions de Président du Comité interaméricain contre le terrorisme. Permettez-moi de remercier tous les États membres pour leur appui. J'espère sincèrement que nous saurons nous montrer à la hauteur de la confiance que vous nous avez témoignée.

Comme vous le savez, nous avons participé activement aux débats et à la programmation du CICTE depuis la création de ce comité il y a plus de dix ans. C'est la première fois que le Canada assume des fonctions de direction au CICTE. Nous nous réjouissons de collaborer avec toutes les Missions permanentes près l'OEA et d'assurer le succès de notre mandat à la Présidence du CICTE.

J'aimerais remercier l'ambassadeur González Díaz et son équipe de Colombie pour leur excellent travail à la tête du CICTE au cours de l'année écoulée. Nous sommes reconnaissants d'avoir pu compter sur une présidence et un partenaire solide pour accomplir le travail important de ce comité.

Le renforcement de la coopération pour traiter du financement du terrorisme et du blanchiment d'argent continue d'être une question qui préoccupe sérieusement le Canada et de nombreux autres États membres. Nous pensons que les engagements que nous avons pris pour faire face à ces problèmes contribueront à un continent plus sûr et plus sécuritaire.

Permettez-moi de féliciter le Paraguay pour l'élection de ses représentants à la vice-présidence du CICTE. Nous sommes convaincus que le leadership et l'engagement du Paraguay seront un atout précieux alors que nous concertons nos efforts pour relever les défis partagés à la sécurité de notre Continent. Le Paraguay peut compter sur l'appui du Canada alors qu'il assume ces nouvelles responsabilités.

Nous aimerions également remercier M. Neil Klopfenstein, Secrétaire exécutif du CICTE, et son équipe de professionnels dévoués, pour tout le travail qu'ils ont accompli pour pouvoir réaliser cette rencontre.

L'appui historique du Canada au CICTE et les avis sur la viabilité du budget

Le Canada est heureux de participer à cette 14^e Session générale du CICTE. Nous vous prions de l'engagement de lutter contre le terrorisme – au Canada, dans ce Continent et partout dans le monde.

Le Canada voit le CICTE comme une entité interaméricaine clé pour promouvoir la coopération concrète et pratique contre le terrorisme dans le Continent, et nous nous sommes engagés à nous porter garants de son succès depuis longtemps.

D'abord, comme forum pour le dialogue entre les États membres, le CICTE a une position unique pour mobiliser l'attention et faciliter la collaboration en vue de prévenir et de répondre aux menaces terroristes émergentes.

Deuxièmement, le CICTE s'est révélé un partenaire fiable et capable dans le renforcement de la sécurité transcontinentale dans la région. Alors que son mandat est concentré sur la lutte contre le terrorisme, l'impact de sa programmation de renforcement des capacités sur la protection de la sécurité publique est considérable. Ces mesures ont eu le double avantage de rendre le continent plus résistant à la propagation du terrorisme, tout en faisant obstacle aux activités de la criminalité organisée transnationale.

Le Canada a traditionnellement contribué dans une large mesure au CICTE dans le cadre de ses programmes de renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme et la criminalité. Depuis 2009, le financement canadien du renforcement des capacités au CICTE a atteint un total de presque 10 millions de dollars. Ces projets ont été axés principalement sur la sécurité des ports, les contrôles aux frontières, la protection des grands événements, la cybersécurité, entre autres domaines.

Par le biais du CICTE, le Canada a récemment approuvé un projet de 1,6 million de dollars pour promouvoir la protection des cyberinfrastructures et les capacités d'intervention en cas d'incident en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ceci comprendra la formation technique pour améliorer les capacités des États membres de répondre aux cyberattaques et élaborer des stratégies nationales de cybersécurité.

Reconnaissant les points forts de ce comité, le Canada est très satisfait de l'important travail accompli par le CICTE. Cependant, nous pensons qu'il y a toujours des possibilités d'amélioration. Ensemble, nous devrions faire fond sur nos succès au cours de la décennie écoulée pour améliorer l'efficacité du CICTE et sa viabilité financière à long terme.

Il apparaît de plus en plus évident que la base de donateurs du CICTE doit être élargie pour mieux refléter la nouvelle réalité économique des Amériques et la responsabilité collective d'approche de menaces transnationales.

Des contributions volontaires au CICTE ont traditionnellement dépendu d'un très petit nombre de donateurs. La plus grande partie du financement du CICTE provient presque exclusivement des États-Unis et du Canada. Ce modèle de financement basé sur deux donateurs n'est pas viable. Il crée des incertitudes financières qui ont un impact négatif sur la capacité de planification à long terme du CICTE.

À l'avenir, nous espérons qu'un plus grand nombre de pays participeront à la définition des priorités du CICTE et amélioreront leurs contributions financières à ce comité. Nous devons également identifier des domaines dans lesquels nous pouvons nous associer plus étroitement avec d'autres entités de l'OEA et d'autres partenaires pour maximiser la portée et l'impact de ressources financières limitées.

Vision stratégique pour le CICTE au-delà de 2014

C'est pour cette raison que le Canada a proposé une discussion sur une Vision stratégique pour le CICTE au-delà de 2014 comme un des thèmes clés de notre présidence.

La confirmation d'une vision stratégique renouvelée et la promotion d'un échange de vues franc et ouvert sur les objectifs, priorités et structures institutionnelles de ce comité sera essentielle pour placer cette organisation sur la bonne voie.

Il va de soi que les débats continus sur la vision stratégique pour l'OEA ne sont pas encore arrivés à leurs conclusions. Même si nous devons faire preuve de prudence et éviter les doubles emplois ou contredire ces efforts, nous devrions explorer des avenues concrètes pour l'amélioration de l'efficacité du CICTE.

Pour compléter ces efforts, le Canada a proposé de remplacer la déclaration négociée traditionnelle par un rapport plus concis de la Présidence. Le Rapport de la Présidence mettra en évidence les conclusions principales de cette réunion et identifiera un suivi spécifique axé sur l'action dont le Secrétariat et les États membres pourront s'inspirer à l'appui des priorités du CICTE.

Le Canada tient à remercier toutes les délégations pour leur appui alors que nous mettons cette nouvelle approche à l'épreuve. Nous espérons que le résultat final sera satisfaisant pour tous les États membres et que les présidents qui me succéderont continueront d'appliquer une méthodologie similaire.

Nous aurons l'occasion de poursuivre ces discussions demain au cours de la quatrième séance plénière de notre Session ordinaire du CICTE. Cette plénière nous permettra de déterminer comment nous pouvons accroître l'efficacité des réunions annuelles du CICTE, en particulier la réunion des points de contact nationaux.

Nous devrions chercher des moyens de faciliter et de maximiser le recrutement et la participation d'experts, y compris l'examen de la fréquence actuelle et les dates de réunion des points de contact nationaux.

Suite à la présidence du Canada en 2014, nous proposerons l'élaboration d'un Plan stratégique de 5 ans qui pourrait être adopté par tous les États membres à la prochaine Session ordinaire du CICTE en 2015.

Ce Plan stratégique serait un outil de gestion effectif pour le CICTE. Il aiderait à affiner nos buts à long terme avec des indicateurs clairs, en permettant tant au Secrétariat du CICTE qu'aux États membres de mesurer les progrès accomplis sur une période de 5 ans. Ceci serait également consistant avec l'initiative de modernisation de la gestion qui est actuellement mise en œuvre dans l'ensemble de l'OEA.

L'élaboration d'un Plan stratégique de 5 ans nous permettra de traduire les principes directeurs qui émergent du processus de vision stratégique en une proposition concrète pour le CICTE. Le Plan offrira à tous les États membres l'occasion de donner forme aux priorités à long terme du CICTE et des les affiner.

Si les États membres appuient cette initiative, le Canada demanderait au Secrétariat du CICTE de préparer une première ébauche du Plan stratégique de 5 ans, qui servira de point de départ pour les États membres qui pourront alors fournir leurs commentaires et leurs contributions. Combiné avec des besoins financiers réalistes, ce plan fournira un fondement solide pour aider le Secrétariat du CICTE à attirer de nouveaux donateurs et à maintenir son efficacité dans la lutte contre le terrorisme dans le Continent.

Lutte contre les activités criminelles qui peuvent exacerber la menace de terrorisme

Ceci m'amène au deuxième thème de notre présidence « Coopération pour la lutte contre les activités criminelles qui peuvent exacerber la menace de terrorisme ».

Comme nous le savons tous, le paysage de la sécurité transcontinentale continue de devenir de plus en plus complexe. L'économie mondiale illicite est devenue de plus en plus inondée de liquidités dérivées d'une vaste gamme d'activités illicites – du trafic de drogues, de personnes et d'armes à feu aux enlèvements avec demandes de rançon, l'extorsion et le blanchiment d'argent. La vaste disponibilité de liquidités crée des occasions pour des acteurs et réseaux illicites de toute persuasion de financer leurs opérations et leurs campagnes.

Comme certaines formes de terrorisme deviennent plus transnationales de nature, personne ne devrait être surpris que certains groupes terroristes soient impliqués dans diverses formes de

criminalité transnationale organisée, y compris le trafic de drogues, la contrefaçon et le blanchiment d'argent pour appuyer leurs activités.

Les produits du trafic de drogues sont essentiels au financement continu de groupes terroristes tels que les Talibans et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Des organisations terroristes telles qu'Al-Shabaab et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) se sont également tournées vers les activités criminelles, notamment les enlèvements avec demande de rançon, pour se procurer un financement pour la poursuite de leurs opérations.

Cependant, une chose est claire: nous n'avons pas un tableau complet de la façon dont les groupes terroristes s'engagent dans des activités criminelles ou comment les activités criminelles de groupes terroristes dans l'hémisphère occidental peuvent appuyer le terrorisme dans d'autres parties du monde.

Pour cette raison, le Canada aimerait entamer un processus devant mener à une meilleure compréhension des façons dont nous pouvons faire obstacle aux groupes terroristes en ciblant leurs activités criminelles. Nous devons examiner de quelle manière l'approvisionnement d'un groupe terroriste en capitaux et en ressources est affecté par des économies souterraines parallèles.

Demain, notre premier conférencier invité, M. Steven Dudley de Insight Crime, évoquera le thème des activités criminelles qui peuvent exacerber la menace de terrorisme, faisant fond sur sa vaste expertise en matière de criminalité organisée dans les Amériques, et les questions de sécurité régionale. Nous cèderons ensuite la parole à toutes les délégations pour leur donner l'occasion d'intervenir à ce sujet.

Même si le Canada n'a connu que relativement peu d'incidents terroristes à l'intérieur de ses frontières, nous ne sommes pas à l'abri de la menace du terrorisme. La violence extrémiste inspirée par Al Qaïda a été la plus grande menace à la sécurité du Canada depuis de nombreuses années.

Preuve en est ce qui est arrivé au Canada en avril 2013 lorsque la Gendarmerie royale du Canada a arrêté et accusé deux individus résidant au Canada de complot en vue d'exécuter une attaque terroriste contre un train de passagers VIA. Cette affaire est encore devant les tribunaux. Un autre exemple de ce genre a été la condamnation de plusieurs personnes qui avaient été impliquées dans l'affaire connue sous le nom de Toronto 18.

En outre, nous reconnaissons qu'il y a un certain nombre de groupes extrémistes violents internationaux et nationaux qui sont présents au Canada. Certains se lancent dans des activités terroristes ici ou appuient le terrorisme au-delà des frontières du Canada. D'autres travaillent également à la dissémination et à la promotion d'une propagande extrémiste violente afin de radicaliser d'autres personnes jusqu'à la violence. Dans quelques cas, ils recrutent d'autres pour appuyer et exécuter des actes de terrorisme.

En 2012, la citoyenne canadienne Mouna Diab a été accusée d'infractions de terrorisme à la suite d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada, qui la liait à une opération présumée

de contrebande de parties d'armes à feu pour Hezbollah au Liban. Mme Diab a été arrêtée à l'aéroport de Montréal en 2011 et accusée d'avoir commis un crime « au profit ou sous la direction d'un groupe terroriste ou en association avec lui », dans le présent cas Hezbollah, vu que des pièces d'armes à feu auraient apparemment été trouvées dans ces bagages. Cette affaire est encore devant les tribunaux.

Hezbollah a été impliqué dans des activités criminelles au Canada, y compris des fraudes par cartes de crédit et des escroqueries bancaires, le commerce de contrebande et le vol de véhicules de luxe expédiés au Liban aux fins d'utilisation par des hauts responsables de Hezbollah.

On sait également que les **Tigres de libération de l'Eelam tamoul** (TLET ou Tamil Tigers) ont soumis les Tamouls sri-lankais qui vivent au Canada, au Royaume-Uni et dans d'autres pays à l'intimidation, à l'extorsion et même à la violence pour assurer un flux régulier de fonds pour le financement d'opérations au Sri Lanka. Le Canada a ajouté le TLET en 2006 et le World Tamil Movement (WTM) en 2008 à sa liste d'organisation terroristes.

Ces incidents ne sont que quelques récents exemples de la mondialisation croissante de certaines organisations terroristes qui s'engagent dans des activités criminelles transfrontalières et utilisent des organisations à but non lucratif comme moyens de financement du terrorisme.

Comme suite à l'expérience du Canada, il est fort vraisemblable que le financement terroriste et les efforts de recrutement se retrouvent également dans d'autres régions du Continent.

Des allégations à l'effet que le groupe Hezbollah tire profit financièrement d'activités criminelles en Amérique latine, y compris de liens potentiels avec des organisations de narcotrafiants, sont de plus en plus répandues. Alors que des sources ouvertes continuent de lier des acteurs criminels individuels en Amérique latine à Hezbollah, des questions se posent encore sur l'étendue de l'interaction formelle d'Hezbollah avec ces activités criminelles.

Nous savons que le terrorisme affecte tous les pays du Continent, quelle que soit la nationalité des terroristes or leur théâtre d'opérations. Nous reconnaissons également que l'expérience de chaque pays est unique et que chacun fait face à des défis différents.

En fait, nous avons tous tout à gagner en partageant les pratiques optimales et en identifiant de nouveaux moyens de lutter contre le terrorisme, notamment en mettant l'accent sur les activités qui facilitent, financent ou accompagnent les activités terroristes. Nous devons renforcer notre détermination commune de traiter cette menace complexe et en pleine évolution.

Renforcement des réponses de la justice pénale aux actes de terrorisme

Pour répondre efficacement au terrorisme, les États membres ont besoin de régimes juridiques contre le terrorisme qui fonctionnent adéquatement et des systèmes de justice pénale qui

respectent les droits de la personne. Ils ont également besoin de la capacité de traiter des affaires criminelles potentiellement complexes qui sont de nature transnationale.

Le renforcement des approches de la justice pénale face au terrorisme peut fournir des mécanismes de prévention efficaces, y compris des interventions qui visent le financement du terrorisme, faciliter l'interception de complots en vue de commettre des attaques, ainsi que l'interdiction de l'incitation à commettre des actes de terrorisme. Ces types d'interventions peuvent aider à renforcer nos efforts collectifs de lutte contre le terrorisme dans le Continent.

À ce sujet, l'aide technique fournie par le Service de la prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) est particulièrement importante. Elle appuie non seulement les efforts des États membres de ratifier et de mettre en œuvre les instruments antiterroristes appropriés, mais elle peut aussi s'avérer utile pour leurs efforts de renforcement de la règle de droit et des capacités de leurs responsables de la justice pénale.

Demain, M. John Sandage, Directeur de la Division des traités de l'ONUDC, examinera le sujet du renforcement des réponses de la justice pénale aux actes de terrorisme.

Conclusion

Alors que nous entamons notre présidence pour 2014, nous nous réjouissons de promouvoir un échange franc et ouvert relativement aux priorités, objectifs et structures institutionnelles de ce comité. Nous espérons que plus de pays participeront à l'élaboration des priorités pour les années à venir.

D'autre part, en cherchant à déterminer comment nous pouvons coopérer pour lutter contre les activités criminelles de groupes terroristes, nous espérons développer une meilleure compréhension collective du financement du terrorisme et des activités de recrutement dans l'hémisphère occidental, et de la façon dont ces activités peuvent contribuer au terrorisme dans d'autres parties du monde, y compris l'Afrique et le Moyen Orient.

Nous invitons les États membres à participer activement au dialogue demain et à partager leurs observations, leur expertise et analyse relativement à ce phénomène en évolution. Merci.